

02 déc 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 décembre 2005

Programme de stabilité

Approbation du programme de stabilité 2006-2009

Approbation du programme de stabilité 2006-2009

Sur proposition de MM. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, et Didier Reynders, Ministre des Finances, et de Mme Freya Van den Bossche, Ministre du Budget, le Conseil des Ministres a approuvé le programme de stabilité de la Belgique 2006-2009. Le rapport du programme de stabilité définit les objectifs que la Belgique entend poursuivre en terme de politique budgétaire pour la période 2006-2009. Un équilibre budgétaire et une réduction continue du taux d'endettement restent les objectifs essentiels. Cependant, le gouvernement souhaite également mener une politique volontariste avec impact budgétaire dans certains domaines prioritaires. Ceci implique une maîtrise des dépenses.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>